POUR ST-MARTINVILLE
Atakapas et tous les points intermédiaires sur le Bayou Teche et la baie [illegible] le splendide SARANAK, [illegible] actuellement son fret [illegible] le 4 courant à midi [illegible] à bord, en face de la rue [illegible]
DARBY & TREMOULET,
21 Vieille Levée.

POUR L'ILE PETITE ANSE — Le vapeur ST HELENA [illegible] part à pour le port [illegible] P M [illegible] Franklin, Pattersonville [illegible]
Après qu'il aura fait deux voyages, il reprendra ses voyages réguliers à St-Martinville.

POUR COVINGTON et les points intermédiaires — Le bateau à vapeur neuf et solide, PUTNAM, capt. [illegible] partira du bout du chemin à [illegible] Pontchartrain tous les lundis, mercredis [illegible]
Pour informations, s'adresser à CHARLES DUFOUR, No. 11, Conti.

POUR LE SULTAN, paquebot pour [illegible] POINTE A LA HACHE [illegible]
J. F. BERCIER & Co.
54, Vieille Levée.

Paquebot de la Cote et de Lafourche — Le bateau à vapeur ELISKA, capt J G [illegible]
BRAUD & LANGKY

PAQUEBOT DE LAFOURCHE [illegible]
MORRISON & Co.

Pour la Balise et Pointe à la Hache [illegible]

Paquebot du Bayou Sara [illegible] BELLE CREOLE [illegible]
P. A. CHAMPOMIER

POUR LA HAVANE [illegible]

POUR NEW-YORK [illegible]

POUR BOSTON [illegible]

POUR BOSTON [illegible]

POUR BOSTON [illegible]

POUR BOSTON — La Barque SIBE [illegible]

POUR LA HAVANE [illegible]

POUR LIVERPOOL [illegible]

POUR LIVERPOOL [illegible]

POUR LIVERPOOL [illegible]

POUR LE HAVRE [illegible]

POUR LE HAVRE [illegible]

POUR GLASGOW [illegible]

POUR LE HAVRE [illegible]

Articles d'Hiver en conclusion de vente. [illegible]
C. M. SIMPSON,
33 rue de Chartres, [illegible]

[illegible]
JULES BENIT
PIERRE CAILLOU,
PIERRE DEVERGES.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

[illegible]
En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c.
18 nov—1 an

MAQUERAUX ET MORUES—400 barils maquereaux Nos. 1, 2 et 3, en quarts, demi et grands barils; 150 quarts, barils et boquets saumon, qualité extra; 300 caisses morue blanche et fraîche, en débarquement du navire Essex et à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
14 jan No. 8, Nouvelle Levée.

IMITATIONS MADERE—30 quarts supérieurs, reçus par le navire Ontario, et à vendre par
26 jan P. LONGIS, 116, rue Royale.

RIZ de la Caroline du Sud—50 tonneaux, à vendre par
B VALLS,
19 jan 26 Commune

ASSURANCES DE NASHVILLE.

COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'incendie et sur la vie.
Capital.... $300,000. Payé en entier.
Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classes d'après un tarif régulier.
La Compagnie de Nashville fait à ses cliens un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont débités en compte courant.
James Walker, secrétaire; James A. Porter, président.
W. B. PARTEE, Agent,
No. 33, rue du Camp
Référence MM Dick & Hill, 85, rue du Canal.
15 juil—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPETUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu, concurremment avec les assurances sur la navigation de mers et rivières.
Bureau No. 35, rue du Camp.
17 aout—6m A. BROTHER,—agent

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisances. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c. Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés.
4 fev—1an

SOULIERS, BOTTES & Brodequins.—117 Caisses actuellement en débarquement du navire Essex, et à vendre par
18 G W DUMBAR, 30, Douane.

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS—283 caisses en débarquement du navire Essex, à vendre par R G HOBBS,
15 jan 12, Douane

CENT CAISSES Bottes et Souliers, de divers genres et grandeurs, reçues et à vendre par DE FOREST & Co,
1 de 20, Douane.

CASQUETTES TOILE CIRÉE—5 caisses pour homme; 1 do do soie cirée, reçues par le navire Wabash, à vendre par
5 dec JOHN BELLOW Jr., 9 Canal

CASQUETTES DE PEAU DE RAT MUSQUE, veau marin et loutre, par caisse ou douzaine, un superbe assortiment, à vendre par JOHN BELLOW, Jr.
12 dec 9 Canal

LE soussigné désirant de clore ses ventes aussitôt que possible, son grand stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE et de MODISTES, est déterminé à réduire ses prix [illegible]
[illegible]
Les marchands et détaillans de la campagne trouveront qu'il est de leur intérêt de venir examiner ces marchandises. D P WAYMOUTH,
12 jan 57 rue du Canal

THÉ et Indigo—1000 colis thé poudre à canon impérial, Pouchong, Young Hyson et Hyson; 5 surons indigo de Carracas, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
7 dec 40, Gravier

VITRES, &c.—1600 caisses Vitres de Windsor, 6 sur 8, et de 30 sur 44, double et simple épaisseur; 3000 barillets blanc de plomb; 40 douzaines [illegible] en cuivre, ainsi qu'un grand stock de couleurs pour peintres en portraits, et tous accessoires de leur atelier. R. CLANNON,
9 dec 46, Canal.

CUIR—25 rouleaux, venant d'arriver, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
12 dec 34, Tchoupitoulas.

WHISKEY Toscaloosa—30 barils très vieux Toscaloosa, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
12 dec 34, Tchoupitoulas

CARTONNAGE—Récemment reçu de Paris, pour les étrennes du jour de l'an, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
12 dec 34 Tchoupitoulas.

HOUBLONS—20 balles, récemment reçues, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
12 dec 34, Tchoupitoulas.

CIGARES. Les soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de cigares, savoir: Regalias, La Lona, Patente, Emilia, Estrella, Star, Rondo, La gaita, Mahonesa, Magnolia, Palma, Regalia, Serena, Amazona, regalias 2da, Aurora, [illegible] Delicias, Lucera, [illegible] Imperiales, Milores, Panetelas [illegible] & des meilleures marques, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
34, Tchoupitoulas.

CIGARES DE LA HAVANE.—En débarquement [illegible]:
Regalia—La America
Cazadores—Esculapio,
Moar—Llobregat,
La Rosa
Fructo de la Hy
A vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
66 rue St Charles

CHEMISES—[illegible] 40 douz en magasin et à vendre par JOHN BELLOW Jr,
12 9, Canal.

MR. GONTIER, partant pour faire un voyage en France [illegible]
[illegible]

A vendre par le soussigné.

40 barriques vin rouge vieux Château-Margaux,
20 do do do Margaux d'Augé,
20 do do do Château Léoville,
20 do do do Château Lafitte,
20 do do Très vieux Château Léoville,
100 barriques vin blanc Haut Sauterne,
100 caisses vin vieux rouge bouteilles dorées,
100 do do de cotelettes et capsules,
25 do do do Château Giscours,
25 do do Blanc Haut Sauterne de 12 bts,
25 do do do de 24 1/2 blles,
50 barriques vin rouge bon ordinaire St Julien,
50 do do do St Emilion,
50 do do do St Estephe,
50 do do do Pauillac,
50 do do do Queyries,
200 caisses de 12 bouteilles, cerises à l'eau de vie
100 do do fruits, 6 prunes, 6 abricots,
50 do do poires à l'eau de vie,
50 do Absinthe de Sauvageot Bruneton & Co,
50 do de Jeaurenaud, très vieille,
50 do Kirch do très vieux
25 do do de Bertoud, fils,
25 do do de Bordeaux
100 do de coraçao bon ordinaire,
10 do do supérieur
10 do de marasquin supérieur,
10 do Eau d'or de Danzick supérieur,
10 do Eau d'or bon ordinaire,
20 do de liqueurs de Bordeaux assorties,
10 do do supérieure,
50 bonbonnes de guignolet,
500 paniers anisette de Bordeaux surfine,
300 do do do supérieure,
100 boites de truffes
100 1/2 boites de cèpes à l'huile
50 caisses papier à lettre,
20,000 bouchons à dame-jeannes
200,000 bouchons pointus,
1,000,000 bouchons longs,
500,000 bouchons dits tiers qualité,
20,000 bouchons à demi bouteilles.
POUGET fils.
11 jan Rue Royale, 147, entre Toulouse et St Louis

P LONGIS, 116, rue Royale

En magasin et débarquement.

192 barriques Marseille F Grousset
150 quarts Madère do
300 barriques claret, ordinaire, bon et supérieur
200 caisses do
125 demi barriques Sauterne et Graves
200 caisses do
250 quarts Porto — 2 pipes vieux Porto, London Docks — 12 quarts Teneriffe & Madère.—400 caisses liqueurs assorties — 100 caisses marasquin et curaçao — 50 barils vieux whiskey Monongahela — 50 barils ratafia — 200 paniers anisette. — 50 caisses absinthe Suisse. Un assortiment de Champagne 1re qualité. 11jan

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ

EN débarquement des navires, Ontario de Marseille et le John Fehrman, de Bordeaux,
150 Barriques vin de Bergasse 1re marque
40 Barriques vin St Julien, Médoc
50 Barils vin Blanc haut Sauterne.
N. DUDOUYT,
5 jan 13 Toulouse

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New-York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford, Connecticut, prennent des assurances contre les risques de MER, de RIVIERES et du FEU, aux termes les plus favorables.
Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.
Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
11 sept—1an. Agents.

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche. — 3000 boites et demi boites sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guillous, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
14 jan rue St Louis, No. 90.

TABAC en feuilles—9 balles tabac en feuilles de la Havane, pour tapes, à vendre à bon marché pour clore une facture par HEPBURN & TURPIN
10 dec 11, Royale et 23 St Louis

DAMEJEANNES françaises de 5 gallons—1800 en débarquement du navire Arkansas du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE,
12jan 103, rue Royale.

AVIS—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens mobiliers pour compte de propriétaires absents ou non résidents, et acceptera à cet effet les pouvoirs des cliens qui s'adresseront à lui.
A. MICHOUD,
1dec—1an Bureau 142, coin Ursulines et Levée.

B. BROWER & Co.,
No 17, rue du Camp, et 84, rue Commune.
FAYENCE & PORCELAINE,
En Gros:
ARTICLES D'AMEUBLEMENT DE MAISON.—En détail.
ARGENTERIE, PLAQUES, FERBLANTERIE et OBJETS EN BOIS, &c. Enfin toute espèce d'articles pour orner un ameublement, à l'exception de meubles et d'étoffes. 1 oct

NÈGRES A VENDRE.

LES soussignés établis au No. 56, rue de l'Esplanade, viennent de recevoir un certain nombre de Nègres de valeur de la Virginie et du Maryland, parmi lesquels se trouvent des ouvriers, des travailleurs de champs, et des domestiques de maison. Ils ont pris des arrangements de manière à être de ceux qui reçoivent le plus régulièrement des esclaves de ces deux Etats ainsi que de l'Alabama. D'après la réputation bien méritée qu'a obtenu cet établissement, nous n'hésitons pas à dire que nos anciens amis et ceux qui s'adresseront à nous auront lieu d'être satisfaits des esclaves qu'ils achèteront chez nous.
N. B. Ils garantissent tous les esclaves qu'ils vendent.
11 nov—6m SLATTER & LOCKETT, 56, Esplanade.

Bottes, Souliers, Brodequins.

En débarquement du navire AUBURN, et en magasin, 1500 caisses bottes, souliers et brodequins, do. pour femmes et enfans, en grand assortiment, à vendre par FROST & CO,
16 jan 19 Magasins.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 4 FEVRIER 1847,
La 3e représentation de:
LES MOUSQUETAIRES DE LA REINE,
Opéra nouveau en trois actes, de St-Georges, musique d'Halevy.
Cet ouvrage sera orné de tout son spectacle: *Décors nouveaux* peints par DEVELLE, *costumes neufs*, confectionnés à Paris.
Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul.
Le spectacle commencera à 6 heures ¾.

SALLE ST. LOUIS.
BAL TRAVESTI.

LA LISTE de SOUSCRIPTION au bal travesti de la saison, qui doit avoir lieu le lundi 15 février 1847, est maintenant ouverte au bureau de la salle, où les personnes qui désireront souscrire pourront s'adresser à M. Ruffier.
Les gravures représentant les costumes les plus élégans ont été importées de Paris, expressément pour ce bal, et on peut les examiner en s'adressant à M. Ruffier. jan5

ON PEUT VOIR MAINTENANT
LE BEAU TABLEAU DE **Venus sortant du bain.**

La déesse de l'amour et de la beauté par TITIAN. Cette célèbre peinture était autrefois en la possession de Sir Thomas Lawrence, à sa mort elle a passé dans celle du PALL MALL GALLERY à Londres et en 1840 elle a été envoyée dans ce pays. Elle est maintenant devant le public au No 38 rue St-Charles vis-à-vis l'hôtel pour quelques jours seulement.
Prix d'entrée 50 cents. 7jan—1m

GALERIE NATIONALE.
No 13, rue St Charles.

Grand Tableau original d'Anelli, LA FIN DU MONDE :—Aussi : Une belle collection des Tableaux des peintres Américains et de bonnes copies des maîtres Italiens.
PRIX D'ENTREE,... 50 CENTS.
Prix d'Entrée pour un mois, .. $1 00
La Galerie est ouverte toute la soirée.
Explication du Tableau d'Anelli, gratis 25d.

SALLE DE BAL
DU RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN,
ENCOIGNURE MOREAU ET CHAMPS-ELYSEES, 3me DIST.

LES propriétaires préviennent respectueusement leurs amis et le public en général, que cette salle est actuellement ouverte pour la saison. Il y aura un GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ, tous les DIMANCHES, MARDIS et JEUDIS et pour les QUARTERONNES, tous les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS, jusqu'à nouvel ordre.
Les personnes qui visiteront ces bals peuvent être assurées que l'ordre le plus rigide sera maintenu, et qu'il y aura une police en force pour cela.
Entrée aux bals.—Cavaliers $1, gratis pour les Dames.
Un superbe orchestre a été engagé, et il y aura un excellent restaurant et une buvette bien garnie.
9 dec F. TRIGANT, Directeur.

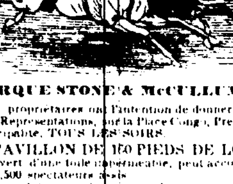

CIRQUE STONE & McCULLUMS.

Les propriétaires ont l'intention de donner quelques Représentations, sur la Place Congo, Première Municipalité, TOUS LES SOIRS.
LE PAVILLON DE 150 PIEDS DE LONG recouvert d'une toile imperméable, peut accommoder 2,500 spectateurs assis.
La population créole trouvera des sièges réservés.
PRIX D'ENTRÉE 25 CENTS.
Les portes ouvriront à 6 heures et un quart.
Le Spectacle commencera à 7 heures.
Une bonne police maintiendra l'ordre public.
13 jan S. K. STOKES, Directeur.

LA MÉNAGERIE
Est actuellement établie rue du Quartier
Entre les rues de la Vieille Levée et Condé.

EST maintenant ouverte [illegible]
Prix d'entrée, 50 cents. Enfants au-dessous de dix ans et domestiques, [illegible]
La ménagerie renferme les animaux suivans:
Eléphant femelle.—Buffle de l'Orégon,
Tapir de l'Amérique du Sud,
[illegible]
Panthère de l'Amérique du Sud—Tigre Bengalien
Loups—Renne—Chameau,
Ours des Montagnes Rocheuses,
Lionne—Pecary,—Kajol,
Deux Ours américains,—Deux Hyènes,
Un couple d'Ichneumons,—Un Ocelotte.
OISEAUX:
Aigle américain,—Powee,
Faisan argenté,—Faisan doré,
Trois Cataeas,—Perroquet des Indes,
Hiboux des Iles Féroé.
Une grande variété de Singes—Un Serpent anaconda, et beaucoup d'autres animaux du monde [illegible]
M. ALONZO DUBBLE, le Grand Hercule de l'Ouest, célèbre et sans rival, a été engagé pour quelques soirées seulement.
M K. JAMISON, et ses ménétriers extraordinaires, paraîtront également tous les soirs à 8 heures.
Jeux de Cirque, par Dandy Jim, et son poney Lady White, de quatre heures moins un quart à huit heures moins un quart, P M. Cingue, pour.
Orchestre d'orgue par M J JACOBA.
La police sera faite avec beaucoup de vigilance.
4fe

ECOLE POLYTECHNIQUE.
No. 155, RUE DU CANAL.

DR. MACAULAY, principal de cette Institution, a l'honneur d'informer les pères de famille, qu'il a pris à bail pour plusieurs années la maison qu'il occupe, rue du Canal, et qu'il vient d'y ajouter une grande salle bien aérée pour les classes.
Dans l'intention de stimuler l'énergie de ses élèves, de rendre leur démarche plus dégagée, un professeur de Paris, versé dans les évolutions et mouvemens stratégiques, a été engagé pour les instruire dans l'art militaire et dans les exercices gymnastiques. Enumérer ici les nombreux avantages physiques qui doivent résulter de la pratique du gymnase et d'une éducation militaire, combinées avec l'attention la plus soutenue aux travaux de l'esprit et aux devoirs des classes, serait douter de l'intelligence d'un public éclairé.
Toutes les branches d'une éducation libérale sont enseignées par les meilleurs maîtres; les élèves n'ont rien à payer de plus pour l'instruction militaire, l'usage des globes ou de l'appareil de cabinet de physique, &c. Un uniforme pour les revues et un fusil de munition sont indispensables à ceux qui veulent profiter des leçons.
P. S. Les pensionnaires ont l'avantage addition. nel de deux heures d'enseignement dans la soirée par deux professeurs, l'un anglais, et l'autre français
14 nov—3m

VINS, etc.,—A vendre par le soussigné,
300 barriques vin rouge; 150 caisses do;
50 caisses eau de fleur d'oranger;
Bouteilles vides en paniers, etc.
11 jan A. MOLIER, 90 St Louis

WHISKEY—Quelques barils, vieux Monongahela, à vendre par VANCE & LEPPER,
11jan 24, Bienville.

EAU DE VIE—Quelques barils eau-de-vie de pêches, à vendre par VANCE & LEPPER,
11jan 24, Bienville.

WHISKEY DE DRESCHE—En poinçons de 50 dame-jeannes, à vendre par
11janv VANCE & LEPPER, 24, Bienville.

EAU DE VIE—5 demi pipes Dupuy et Castillon, à vendre en magasin par
11jan VANCE & LEPPER, 24, Bienville.

GENIEVRE—Cinq pipes de la marque du poisson et de l'ancre, à vendre en magasin par
11jan VANCE & LEPPER, 24, Bienville.

TOILE—Plusieurs caisses de qualité supérieure, 4/4, à vendre en magasin, pour clore une consignation par VANCE & LEPPER,
11jan 24, Bienville.

HUILE D'OLIVE—75 paniers à vendre par
J W STANTON & Co,
11jan Encoig. Magasins & Lafayette.

CHARBON—50 barriques charbon à l'usage des familles, à vendre par J W STANTON & Co,
11jan Encoig. Magasins & Lafayette.

VINAIGRE—50 barils cidre, à vendre par
ROBERTS & HALL,
26jan 75, Magasins

HUILE. — 12 tierçons huile d'éléphant, à vendre par ROBERTS & HALL,
26jan 75, Magasins

GRAINES de jardinage, ferme, et parterre, récolte de l'année 1846.
Graines fraiches, grande variété, pour le printems, toutes garanties, W DINN,
26 jan 11 Commune

TREFLE BLANC ET ROUGE—Gazon de Peryer, à vendre par W DINN,
26 jan 11 Commune

POIS DE LONDRES—Bons pour la soupe, à vendre par W DINN,
26 jan 11 Commune

AVOINE—Du poids de 45 livres au boisseau, article supérieur, pour semis, à vendre par
26 jan W DINN, 11 Commune

RACINES BULBEUSES DE HOLLANDE—Arbres fruitiers, plantes, arbrisseaux, à vendre par
26 jan W DINN, 11 Commune

VIN DE MARSEILLE, première qualité—100 barriques "F. Grousset" reçues par le navire Ontario, et à vendre par P. LONGIS,
26 jan 116, rue Royale.

TRUFFES DU PERIGORD, de la nouvelle récolte.—200 demi boites reçues par les navires Austerlitz et à vendre par LOREILHE & Co.
14jan Encoignure Royale et Douane.

Portraits au Daguerreotype
Galerie et Magasin d'appareils,
Encoignure de la rue du Camp et du Canal.

LES Citoyens et les Etrangers sont invités à venir visiter un genre de Portrait *nouveau et perfectionné.*
Sur un examen critique, ces portraits se recommandront au patronage du public mieux que nous ne saurions le faire par des *paroles* dans un journal. Ils sont garantis ne *jamais s'effacer.*
Les *matériaux* que nous employons ont été choisis par nous avec un soin tout particulier et sont de qualités supérieures. La *Chambre Obscure* est garnie de *Lentilles Achromatiques* des plus couteuses, importées des Etats-Unis, de la plus grande *justesse* et de la plus grande *célérité* à fixer l'*image sur la plaque*. La difficulté éprouvée jusqu'ici en reproduisant les *portraits d'enfans* et les *groupes de famille* est vaincue; *quelques secondes* seulement de *pose* suffisant à reproduire l'image.
Nous avons en main un splendide assortiment de *médaillons et d'épingles* (tous d'or et du travail le plus fini) manufacturés expressément pour des *portraits au Daguerréotype*. Nous sommes préparés à fournir aux *Artistes en Daguerréotype*, et ce, aux prix de New-York, des appareils et accessoires en gros et en détail, *boites* de moyennes grandeurs et *plaques (de qualité supérieure)* à $3 la douzaine. Tous autres matériaux à des *prix réduits*, dans la même proportion.
Nous donnerons une attention immédiate à tous ordres qui contiendront le prix des objets demandés, et nous nous empresserons de les embarquer pour tous ports des *Etats-Unis* ou de l'Etranger. Nous retirerons tous connaissemens et nous effectuerons toutes Assurances si nous en étions requis.
6 oc—1 an E. WHITE & Co.
Nouvelle-Orléans.

BOUTEILLES VIDES—200 paniers en débarquement du navire *Ontario* de Marseille, et à vendre par AUGUSTE MOLIER,
7 jan—6t rue St. Louis, No. 90.

REMEDES.

QUEL TRESOR !

VOILA ce que répètent chaque jour ceux qu'une toux opiniâtre a mis à deux doigts de la tombe; ceux qui souffrent de violentes douleurs dans le côté et dans la poitrine; ceux que chaque nuit des sueurs froides affaiblissent; ceux que des accès d'asthme privent de sommeil et de leurs forces.—Voulez-vous savoir quel est ce Trésor ?—c'est L'OLOSAONIAN DE FHERNAN.
LE BAUME PANACÉE.
Depuis le 20 Mars dernier, dans la ville de New-York seule, plus de trois mille personnes, qui se sont servi de ce remède, en bénissent chaque jour les effets bienfaisans. Là, point de charlatanisme, point de déception! Les témoignages abondent, et des plus authentiques; on peut tout examiner et juger par soi-même.
Nous citerons seulement deux cas.
Madame Wilby, demeurant No. 133, Dix-septième rue, abandonnée de ses médecins, n'avait plus qu'à mourir. Chaque jour paraissait devoir être le dernier de sa triste existence. Une toux incessante provoquait d'abondants crachemens de sang; sa maigreur était extrême et ses forces à bout. Aujourd'hui Mme. Wilby a recouvré la santé; on peut s'en convaincre en la voyant chez elle vaquer aux soins de son ménage. Comment ce miracle s'est-il opéré? Par l'usage de l'OLOSAONIAN.
Artémas Raymond, qui résidait au No 308, rue Madison et qui depuis sa guérison est allé s'établir à Providence, (Rh. Is.) était soigné par sept médecins, et des meilleurs. Sa maladie, selon ces messieurs, était une ulcération du foie et des poumons. Leur dernier mot fut qu'il n'avait qu'à se préparer à mourir, car il n'y avait point de remède. Une tumeur, qui s'était fait jour au côté droit, avait été ouverte; il en était sorti plus de trois pintes d'un pus liquide. Ce fut dans cet état qu'il eut recours à l'Olosaonion, encore fallut-il l'en prier. Deux bouteilles le guérirent.
Pour ceux qui peuvent douter, nous donnons ici le nom de M. Isaac Labagh, No. 27, rue Norfolk, qui a suivi la maladie d'Artémas Raymond.
Et combien d'autres cas, plus merveilleux, peut-être, pourrions-nous encore citer, si nous n'étions retenus par la crainte de fatiguer le lecteur.
Quel est votre mal? Crachement de sang, toux, catarrhe, asthme, difficulté de respirer, oppressions, sueurs nocturnes? Voilà le remède.
L'Olosaonion, préparé et vendu par le Dr. A. Sherman, No. 106, rue Nassau, New-York.
En vente: Au Dépôt du Remède Magique de Dalley, No. 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans. 1fev—1m

Baume de Cerises sauvages, Du Dr. WISTAR.

GRAND Remède américain, pour les maladies des poumons, du foie, des bronchites, de la poitrine, les catarrhes, crachemens de sang et affections pulmonaires.
Extrait d'une lettre adressée à notre agent, à Bowling Green, Ky.
M. Joseph Y. Younglove.
Je crois remplir un devoir sacré en rendant ici hommage à la science. Depuis nombre d'années, je souffrais d'une grande faiblesse des poumons. Une toux opiniâtre m'avait réduit à un tel état de faiblesse que je ne pouvais marcher sans la plus grande fatigue. Après avoir essayé de tout, et sans succès, je fis usage du Baume de Cerises sauvages du Dr WISTAR. Une bouteille fit cesser ma toux et rendit à mes poumons une action salutaire. Plus tard, je recouvrai entièrement ma santé et mes forces. De cet heureux essai, je recommande ce remède comme un puissant tonique, et qui n'échoue ra que devant les cas de phthisie confirmée.
JAMES A. LEWIS,
Bowling Green, Kentucky, 7 mars 1846.
En vente, en gros et en détail, par
HARVEY SCOVIL,
No 80, rue de Chartres, Nlle Orléans,
Agent général pour les Etats du Sud-Ouest.
1er fev—1m

AU GRAND DEPOT DU SUD, No. 59, RUE POYDRAS, se trouvent en vente les articles ci-après désignés, réputés par les effets satisfaisants qu'ils produisent, savoir:
La Panacée dite "Longley's Great Western Indian Panacea," garantie pour guérir tous les cas d'asthme, de dyspepsie, d'indigestion, de constipation, &c. et les maux provenant de la bile.—Le Liniment et Baume de la Chine, de Hays, guérissant radicalement les hémorroïdes, internes ou externes.—L'Extrait de Salsepareille de Sands & Comstock, contre tous les maux provenant de l'impureté du sang, du trop grand usage du mercure, etc.—Le Liniment et Elixir de Hewes contre les rhumatismes, la contraction des nerfs et des muscles, les tumeurs, &c.—Le Baume de Cerises sauvages de Wistar, et le Sirop d'Œillets du Dr. Bartholomew contre la pulmonie, les affections aux foies, les rhumes, les points de côté, le crachement de sang. Tous ceux qui s'en servent éprouvent les bienfaits de ces remèdes qui, sur cent cas produisent quatre vingt dix guérisons —Que l'on s'adresse au No. 59, rue Poydras et l'on aura la conviction de l'efficacité de ces remèdes.—Liqueur de Lucine et de Junon contre l'impuissance, la stérilité, les fleurs blanches et les pertes cessives.—Les Pilules de Vanbajnort contre les maladies des femmes, remède souverain du Dr. Stephens contre la migraine—Le soulagement des femmes enceintes—La Teinture Indienne pour les cheveux, garantie pouvoir donner aux cheveux une couleur brillante châtaine ou noire.—Le Remède du Dr. Spohn pour les maux de tête nerveux ou bilieux.—Le Baume de Colombie, d'Oldridge, non seulement propre à faire repousser les cheveux, mais aussi à leur donner du brillant et à guérir la teigne, &c.—La Potion de Green contre les fièvres et frissons, produisant son effet sans le secours d'aucune autre médecine.—Un poli nouvellement composé avec lequel on donne un noir luisant aux cuirs et aux tuyaux, ainsi qu'aux voitures; cette couleur se conserve malgré la pluie. [illegible] L'Huile acoustique du Dr McNair, guérissant radicalement la surdité et toutes maux d'oreilles. Cette huile a rendu l'ouïe à des personnes qui étaient attaquées de surdité depuis dix, quinze et vingt ans.—L'Huile de Noix pour la barbe, supérieure à tout ce qu'on fait usage pour se raser.—L'Eau de Cologne de Saunder, et Extrait d'Eau de Floride—Savon à barbe, de toute qualité, de la parfumerie en grand assortiment, à des prix à la convenance de tout le monde.
Tous ces articles sont vendus avec la garantie de plaire à ceux qui en achèteront. On les trouve au magasin du "THE ORIGINAL AND GENUINE MAGICAL PAIN EXTRACTOR OF COMSTOCK, No. 59, rue Poydras.
LE VERITABLE REMEDE MAGIQUE guérit les cas de brûlures, les érysipèles, les ulcères, les plaies chroniques, les ulcères et toutes maladies de la peau. Souvenez-vous que le véritable Remède Magique se trouve en vente au No 59, rue Poydras. On en délivrera gratis aux cas nécessiteux.
GRANDE DECOUVERTE. — Remède contre la gonorrhée du Dr. Cornet.—Cette mixture ne contient aucune substance malfaisante, loin de là, elle est plus convenable à la constitution [illegible] En vente seulement au No 59, rue Poydras, [illegible] n'en est pas satisfait.
Les affections de la peau, boutons sur la figure et toutes les éruptions ou maladies provenant de l'impureté du sang, peuvent être guéries par la SALSEPAREILLE DE COMSTOCK, au bas prix de 50 cts la bouteille, ou $4 par douzaine de bouteilles. Il n'existe pas une autre extrait de ce genre pareille comparable à celui-ci. [illegible] excellent [illegible] facilite la digestion, &c. &c.
Vendu seulement au No 59, rue Poydras.

$10,000

Par an se perdent à la Nouvelle-Orléans, par le seul fait qu'il n'est pas à la connaissance de tout le public que le Remède Magique de Dalley Magical pain extractor) est la cure la plus prompte et la plus certaine des hémorroïdes, [illegible] douleur en quelques minutes. Le [illegible] moderne prouve qu'il existe en cette ville 10 000 personnes que les hémorroïdes privent de leur repos et de leur santé.
Voici, à l'appui de ces faits, le témoignage d'un droguiste, employé autrefois dans la pharmacie du docteur Cabmon, rue Tchoupitoulas et qui vient de s'établir rue Gravier.
20 janvier 1847.
M. H. DALLEY, ou son agent
Depuis quatre ans, je souffrais des hémorroïdes; plusieurs médecins distingués n'avaient donné des soins sans pouvoir me soulager. L'été dernier, l'accès fut si violent que je restai plusieurs jours au lit, perdant beaucoup de sang. Un [illegible] qui me fut recommandé, n'ayant fait aucun effet, je m'adressai à un de nos meilleurs chirurgiens pour me faire opérer. Par un refus de l'entreprendre, il m'avisa d'essayer le Remède Magique de Dalley, que je pris au dépôt No. 151, rue de Chartres. L'emploi d'une seule boite m'a complètement guéri. Je recommande donc ce remède à tous ceux qui éprouvent ces mêmes souffrances.
Agréez, &c. CHS. VANFELSON.
Le véritable Remède Magique porte sur l'enveloppe de chaque boite la signature manuscrite de H Dalley.
Dépôt du Sud, Nouvelle Orléans, 151 rue de Chartres. 25jan—1m

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co,
DÉPÔT CHEZ BERTRAND & SIMON,
Encoignure Royale et Bienville.

La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à les rejeter... il faut donc à tout prix les pulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

ALFRED MUNROE & Co.
Magasin à prix fixe.
No 34, rue des Magasins.

RECOIVENT constamment par les paquebots de New York, les articles suivants qu'ils vendent aux prix marqués.

Habits.

Habits noir, anglais ou français,	$12 à	$25
Lévites, do do do	$12 à	$25
Habits et lévites, drap superfin,	$12 à	$25
Paletots, superfin, noir et couleur,	$10 à	$23
Pilotes, noir ou bleu,	$10 à	$12
Capotes et couvertures,	$3 50c à	$12
Paletots sacs, tweed, casimir,	$5 à	$10
Manteaux, noir ou bleu,	$16 à	$23

Pantalons.

Drap angl., franç., améric., de couleur,	$1 à	$7
Casimir noir,	$5 à	10
do do surfin, à côtes,	$5 à	11
do élastique,	$6 à	10
do de couleur,	$2 à	7
Satinet, surfin noir, do bleu,	$3 à	4

Gilets.

Satin noir, collet droit, do croisé, do demi croisé, do à châles,	$3 à	$6
Casimir de couleur, mêmes façons,	2 à	6
Velours noir, mêmes façons,	5 à	9
Soie de fantaisie, mêmes façons,	5 à	8
Satin et soie, à raies, même façons,	3 à	5
Drap et casimir noir, mêmes façons,	$3 à $4	50 c
Satin, pour bal, collet droit, riches,	$5 à	$12
Piqué anglais, mêmes façons,		

Aussi, un grand assortiment, à bas prix, au comptant, de

Chemises, Echarpes, Cravates, &c.

Chemises, tout fil, devant piqué.
do percale anglaise, do
do en Yorkmill, do
do Ginga et calicot français.
do Flanelle rouge, avec ou sans col.
do en mérinos, croisé.
do flanelle surfine, do
do laine d'agneau, do
Caleçons en mérinos, flanelle, molleton, tricot de laine, do de coton, etc.
Caleçons et chemisettes en soie.
Echarpes en satin à la Richelieu, do avec nœuds.
Cravates de satin, de fantaisie, do en soie d'Italie.
Mouchoirs de toile et foulards, do à bordures, en batiste.
Gants, de chevreau, de daim, de cachemire, de mérinos, de tricot de laine, &c.
Chaussettes de laine, coton, mérinos, &c.
Parapluies, malles, sacs de nuit, &c.
Le tout à prix fixe.
ALFRED MUNROE & Co.
11jan—30f No 34, Magasins.

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement des navires Christophe Colomb et Talbot, venant du Havre:
Cols mousseline brodés (grande nouveauté),
Mouchoirs batiste fil brodés, à rivière et garnis de dentelle;
Mouchoirs batiste fil, imprimés couleur et blancs unis;
Parapluies et ombrelles, bas de soie noirs;
Bas de coton blancs et gris pour femmes;
Bas de coton gris et écrus, pour enfans, de 8 à 18 pouces;
Chaussettes flanelle pour hommes et cadets;
Soierie noire pour robes et serge pour tailleurs,
Bouton de nacre assortis de grandeur et qualités;
Bretelles coton blanc, en gomme et en soie riches;
Dentelles blanches et noires, voilette do do
Peignes corne, buffle, imitation buffle, écaille et imitation écaille;
Eau de Cologne, flacons litre, demi-litre et quart de litre;
Poudre à toilette, essences, huile, sachets et pommades;
Crême de Perse et savon de toutes qualités.
—Exemplaires de l'Histoire Naturelle de la Santé, par F. V. RASPAIL, et un assortiment de médicamens pour sa méthode.
22j F & J LACOSTE, 105, rue Royale.

LANGUES DE BŒUF FUMÉES. — 3 barils à vendre par W H SIMMONS.

DENTISTE

RUE BOURBON, No 280.

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

LE Dr. E. COMMUNY,
SUCCESSEUR DE Mr. DUPERRON,

PREVIENT le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 280, entre Dumaine et Saint-Philippe. 22 dec

CHIRURGIEN DENTISTE—RUE DU CANAL, No. 68—Ancien local de la Banque de Carrollton.
Le docteur J. T. BEAUREGARD a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans, qu'il a fixé sa résidence dans cette ville, pour s'y livrer tout entier à l'exercice de sa profession.
Le docteur BEAUREGARD donne des consultations, et traite les maladies de la bouche. Son cabinet est ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir. 28 nov 1an

E. RABASSE, C. DENTISTE Français, arrivant de Paris, prévient MM. les habitans qu'il se propose de visiter les habitations depuis la Balize jusqu'à Bayou Sara, des deux côtés du fleuve, afin de leur offrir ses services. Dirige la dentition des enfans et corrige la déviation de leurs dents, orifie et plombe les dents au moyen d'un ciment. Pose depuis une dent jusqu'au dentier complet, et se charge en général de toutes les cures de dentition. 25jan—3m

MESSIEURS P. BLANCHARD et ACHILLE LION Chirurgiens dentistes des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, ont l'honneur de prévenir leurs clients qu'à partir du premier juin, ils ont réuni leurs cabinets au No. 44, rue Royale, entre Bienville et Douane, (résidence du docteur A. Lion.)
L'engagement qu'ils ont contracté avec plusieurs institutions et le couvent de cette ville, auquel ils sont attachés, les mettent dans l'obligation de s'absenter plusieurs jours par mois, de ont cru devoir se réunir tant dans leur intérêt que dans l'intérêt de leur nombreuse clientelle, afin que l'un d'eux soit toujours à sa maison prêt à recevoir les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. La supériorité et les soins minutieux qu'ils ont toujours apportés dans l'exercice de leur profession, leur fait espérer la continuation de la confiance du public. 8 juin

BUREAU ET RESIDENCE, RUE BARONNE,
vis-à-vis le Gouvernement.

LE Dr. PEARSON invite ses amis et toutes les personnes que cela peut intéresser, de venir examiner les améliorations qu'il a apportées dans la fabrique des dents artificielles, particulièrement dans celle du ratelier complet. Il a obtenu pour cela le premier prix à l'exposition qui a eu lieu dans l'Etat.
Les personnes qui désirent se faire mettre des dents artificielles, peuvent les avoir posées à mon établissement, dans le plus bref délai possible, et à des conditions plus libérales que dans aucun autre du Sud.
J'ai eu pour principal objet de faciliter à toutes les classes, le bénéfice des opérations dentales. La grande augmentation de ma chantelle, m'a obligé à employer plusieurs bons opérateurs, parmi lesquels se trouve un dentiste Français, d'un grand talent. Les créoles le trouveront toujours disposé; ses opérations, nonobstant cela seront constamment vérifiées et approuvées par moi.
Les dentistes trouveront toujours chez moi des ratéliers de toutes dimensions, en fournissant un modèle exact, ainsi que tous les articles dont ils peuvent avoir besoin. 3 dec—1 an

PIANOS.

LE soussigné vient de recevoir UN GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS de choix, des meilleures fabriques de Paris, pianos à queue, carrés et Pianos grand [illegible] N. [illegible] à fait fabriquer [illegible] chez MM Pleyel & C. H Herz & Co [illegible] Ces pianos conviennent par des pianos de [illegible] qui supportent avec le [illegible] l'humidité de climat et seront vendus avec pleine garantie [illegible] à la maison Pleyel, a reçu a constamment des pianos de leur fabrique, afin de pouvoir offrir un choix aux [illegible]
Les habitans qui voudront bien acheter chez lui auront leur pianos emballés avec soin et transportés à bord des bateaux. On trouvera comme par le passé, des pianos à louer, et en échange et achète les pianos d'occasion.
A. PERIER.
Rue Royale, No. 222,
entre St-Philippe et Ursulines
Il y aura constamment dans les magasins de M. A. Périer, un dépôt des pianos de la fabrique Pleyel 5 nov—6m

FUSILS DE CHASSE.

REÇU par les navires Ed. Boucherie et Victor, un assortiment de FUSILS doubles et simples [illegible]
[illegible] A. SOUREF
3 nov

LOCATION, ACCORDS, REPARATION.

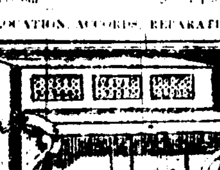

MAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON,
FACTEURS DE PIANOS.
RUE CONTI, 11, ENTRE CHARTRES ET ROYALE

MM. J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, facteurs de pianos [illegible] Messieurs les artistes et amateurs [illegible] pianos des premiers facteurs d'Europe [illegible]
M. FAIVRE & ALLOVON [illegible]
MM FAIVRE & ALLOVON [illegible] 24 nov

MESSIEURS DOLBEAR conserveront leur cours d'écriture ouvert pendant toute l'année, au No 15, rue du Camp. Les parents qui désirent faire prendre des leçons à leurs enfants pourront les envoyer à 5 heures P. M. de cette manière ils ne perdront pas de temps dans d'autres écoles. Les messieurs qui sont employés dans le commerce pourront aussi prendre des leçons, pendant le jour ou la soirée. Depuis jusqu'à 50 ans, on peut dans un bref délai, acquérir une écriture bonne et rapide, de plus on a la faculté de recevoir des leçons jusqu'à ce que l'on soit tout-à-fait satisfait.
Bien que l'écriture soit une des branches les plus importantes dans le commerce, cette partie de l'éducation est tellement négligée dans les colléges, qu'un grand nombre de commis, avocats, &c., consomment à écrire, le double de temps qu'il leur serait nécessaire, s'ils possédaient une écriture rapide. Il y en a des milliers dans la ville, qui seraient charmés de l'améliorer s'ils savaient combien cela leur est facile. 25janv

ACADEMIE DE DANSE.

A la salle de bal St Charles, 28, rue St Charles.
M. et Mme HAZARD, préviennent respectueusement les dames et les messieurs de la Nlle Orléans, qu'ils viennent d'arriver de Philadelphie et qu'ils ont ouvert une académie de danse, dans la salle ci-dessus mentionnée. Ils professeront aussi dans les familles et dans les pensionnats.
Mme Hazard donnera des leçons aux dames qui préféreront les recevoir d'une dame.
En outre des danses et des walses ordinaires, ils démontreront les suivantes:
La valse redowa.
La valse mazurka.
Quadrilles mazurka
Valse à 2 et à 3 temps.
Quadrilles polka.
Valse do.
M. Hazard étant né à Paris et ayant eu l'avantage d'être en rapport avec les meilleurs professeurs de Paris et de Londres, peut donner aux personnes qui voudront bien le patroniser, l'assurance que les danses ci-dessus, leur seront démontrées exactement, comme on les danse dans les meilleures sociétés d'Europe.
On pourra connaître les conditions, les heures de leçon et les références, en s'adressant à la salle de M. et de Mme Hazard, ou à leur domicile, 40, rue du Canal. 13 jan—40

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.
DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aigues ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.
Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.
On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boîte. 10v

MADAME CHILDS, encouragée par ses premiers succès dans l'enseignement, se propose d'enseigner l'ANGLAIS, et s'adresse plus particulièrement aux personnes de l'ancienne population et aux étrangers qui ne possèdent pas une langue devenue indispensable dans les affaires et dans la société. Nos hommes de lettres, et en général les personnes adonnées à l'instruction, s'accordent à reconnaître le talent avec lequel Mme CHILDS a professé soit dans les écoles publiques, soit dans les institutions particulières de cette ville, et procureront toutes les recommandations désirables.
Mme CHILDS donnera indifféremment ses leçons chez elle, ou au domicile de ses élèves.
S'adresser rue Royale, No. 105, entre Conti et St Louis.
RECOMMANDATIONS:
Wm. Frèret, Pierre Soulé,
D. Mercier, Armand Pitié,
La. Eyma, F. Buisson.
10 nov—3m

JOHN O. WOODRUFF & Co,

MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 60, rue du Camp.
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF.
14jan

VINS—100 barriques vin rouge ordinaire St Estèphe Médoc et Macau Médoc;
25 barriques bon vin rouge de famille;
60 Barils vin blanc ordinaire;
20 do do vieux;
12 barriques vin rouge St Georges vieux;
150 caisses vin rouge ordinaire;
40 do do Médoc vieux;
100 do vin blanc Haut Sauterne;
Eau de vie J J Dupuy, 4e preuve, à vendre par
B TALAMON,
21j 182, rue Royale.

SUCRE HAVANE. — 192 caisses, brun, jaune et blanc, en débarquement de la goëlette Sabine, à vendre par W. H. SIMMONS,
6jan 44 rue Poydras.

RAISINS VERT DE MALAGA—[illegible] barillets en magasin et à vendre par LOREILHE & Co.
14jan Encoignure Royale et Douane.

A LA GRANDE VARIETE,
RUE DE CHARTRES No. 50

B. PIFFET, informe respectueusement les dames qu'il a reçu [illegible]
[illegible]
Corsets élastiques [illegible] 40 cents [illegible] pour coiffure, peignes, tantaine
Aussi, un assortiment très varié d'autres objets. jan11

VINS, liqueurs, eaux de vie &c., directement importés:
105 barriques vin de Marseille "F. Grousset" 300 do vins de Bordeaux de différens crus 300 caisses vin rouge et blanc, 150 quarts Madère "Grousset" 80 quarts Teneriff 10 vieux Madère 100 quarts Porto 1 pipe de London docks; 100 barils whiskey rectifié, 5 do de vieux 100 caisses Curaçao 125 do liqueurs 25 do vermouth 25 do absinthe 200 do anisette; 300,000 bouchons, 20 demi pipes cognac de diverses marques. P. LONGIS,
26 jan 116, rue Royale.

CONSERVES ALIMENTAIRES

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Oceana, cap. Stephenson, venant de Bordeaux, les articles ci après:
[illegible] Boites et demi boite, cèpes et champignons.
200 — Petits pois.
100 — Truffes de Périgord.
177 — demi et quarts de boites pâtes, truffes assortis. CHARLES DUFOUR 11, Conti.
19jan

GARTHWAITE, PAYAN & Co.

No. 10, RUE DU CANAL, Paulding's Row, entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.
Manufacture No. 238, Broad-Street. Newark, N. J.
EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tenessee et Atlantic, l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas.
ARTICLES POUR LES HABITANTS.—Kersey, Lindsey et Mixture triple et laine, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelotte, couvertures bleues, blanches, grises, vertes et bleu lelt, paletots, surtouts, habits sacs, noirs, gris mélange et satinet à carreaux; gilets de dessous noir mélange tricroisés; chemises en flanelle croisée unie, rouge et blanche, chemises en hickory et étoffes rayées à la matelotte, chemises en coton écru et blanc, en ginga bleu, et en calicot, bas épais tricotés à la campagne; 15 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitants.
ARTICLES POUR LA VILLE ET LES MARCHANDS DE LA COTE.—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout aller, habits de bureau et d'affaires, habits et levites à la Pinot, levites écourtées, habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.
ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et américains, noirs, verts, bruns, bleus, bronze, et bleu-noir à l'épreuve de l'eau, poils de chèvre, Cambie et Joinville.
PANTALONS—En chevreau noir, casimir à côtes, casimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à côtes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélange, en cotonade de fantaisie et log cabin.
GILETS DE DESSOUS—De style, collets droits, collets à rouleau, croisés, et collets à rouleau, et à la Robespierre; en casimir noir, en velours noir et fantaisie et en cachemire noir, à dessins et de fantaisie.
Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes.
GARTHWAITE, PAYAN & Co.

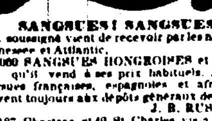

SANGSUES! SANGSUES!

LE soussigné vient de recevoir par les navires Genesee et Atlantic,
15,000 SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES, qu'il vend à ses prix habituels. Aussi des Sangsues françaises, espagnoles et africaines se trouvent toujours aux dépôts généraux de
J. B. RUSCONI,
No. 187, Chartres, et 42, St. Charles, vis-à-vis l'hôtel.
Aussi, arrivant du Havre, un assortiment de SERINS et autres oiseaux chanteurs. 18 nov

SANGSUES.

GRAND Entrepôt de Sangsues, à vendre à des prix très modérés, chez M. BLANCHET, pharmacien, rue Royale, entre Hôpital et Quartier. On en trouvera aussi chez T. J. HENRIQUEZ, pharmacien, encoignure St. Louis et Rempart; au faubourg Trémé, chez Mme veuve Charles PIERRE, rue des Ursulines, No 233, entre St Claude et Tremé, et chez M. LLADO, pharmacien, rue Condé.
Nlle-Orléans, 29 janvier 1847. 30jan

SANGSUES.

DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 95.
Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soulé SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
19 juin J. B. SOUBIRAN

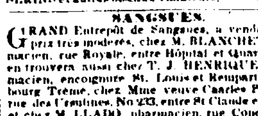

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46.

SANGSUES.

A VENDRE à un prix modéré, deux mille sangsues de choix, venues par la goëlette Thomas Street, de la Havane, à la Pharmacie de
DOMINIQUE DE CASTELNAU,
16 dec Encoignure Royale et St. Louis

CAFÉ.—132 sacs Havane, en débarquement de la barque Catherine, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
25fev 28, Vieille Levée.

SUCRE.—51 caisses sucre Havane, en débarquement de la barque Catherine, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
25fev 28, Vieille Levée.

VENTES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF DE LA PAROISSE D'ORLEANS,
A L'EFFET D'OPÉRER UN PARTAGE.

EN vertu de deux ordres émanés par l'honorable ci-devant Cour de District de 1er District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, datés du 3 janvier et 23 avril 1846, et aussi en vertu d'un ordre émané par l'hon. Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et daté du 8 janvier 1847, dans l'affaire d'Edouard Martin vs. Victor Martin & al., pour un partage, No. 24,435, je procéderai, le jeudi, 8 février 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière, des actions de banque et esclave ci-après, savoir:
1o. Un terrain No 1 avec les améliorations, situé rue St Philippe entre les rues Royale et Bourbon mesurant 26 pieds face à la rue St. Philippe, 69 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne du côté Sud, 69 pieds 4 1/2 pouces sur la ligne du côté Nord qui le sépare du lot No 2 et 26 pieds 8 pouces sur la ligne du fond, touchant au No 4, le tout mesure américaine.
Il y a sur ce terrain une maison en briques à deux étages et grenier, couverte en tuiles, avec cuisine aussi en briques et à deux étages, water works &c. Il repose sur cette propriété 96 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui seront vendues ensemble avec la propriété.
L'acquéreur assumera envers la Banque aux termes et conditions de la Charte de la dite Banque, un prêt d'une somme de $ 1,088 80, dont l'échéance arrive le 1er mai 1847.
2o. Un terrain, No 2, contigu au précédent, avec les améliorations, situé rue St Philippe entre les rues Royale et Bourbon, mesurant 26 pieds de face à la rue St. Philippe, 69 pieds 4 1/2 pouces sur la ligne qui le sépare du No 1, 69 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du No. 3, et 26 pieds sur la ligne du fond qui le sépare du No 4, le tout mesure américaine.
Les améliorations sur ce terrain sont semblables à celles du No 1, et aussi avec 95 actions de la Banque des Citoyens, un prêt de $1080 80 et vendu avec les charges et mêmes conditions.
3o. Un terrain, No 3, avec les améliorations, situé à l'encoignure des rues St Philippe et Bourbon, mesurant 48 pieds 11 pouces face à la rue St Philippe, 69 pieds neuf pouces face à la rue Bourbon, 22 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du No 2, 46 pieds 11 pouces sur la ligne qui la sépare du No 4.
Il y a sur ce terrain une maison basse briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, une cuisine en briques à deux étages, water works &c.
Il repose sur cette propriété, 109 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qui seront vendues ensemble avec la propriété.
L'acquéreur assumera envers la Banque aux termes et conditions de la charte de la dite Banque, un prêt de $1135 34, dont l'échéance arrive le 1er mai 1847.
4o. Un terrain, No 4, contigu au précédent, avec les améliorations, situé rue Bourbon, entre les rues Dumaine et St. Philippe, mesurant 23 pieds 4 lignes face à la rue Bourbon, 101 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare des Nos. 1, 2 et 3, la ligne du côté du Sud mesurant de 2 pieds 6 à profondeur de 36 pieds 8 pouces, et mesure 21 pieds sur la ligne du fonds, mesure américaine.
Il y a sur ce terrain une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, cuisine à deux étages aussi en briques, water works, cave &c.
Il repose sur cette propriété 125 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui seront vendues ensemble avec la propriété. L'acquéreur assumera envers la Banque, aux termes et conditions de ladite Banque, le paiement d'un prêt de $1443 78, dont l'échéance arrive le 1er mai 1847.
5o. Un terrain avec les améliorations, situé rue Royale, entre les rues St. Pierre et Orléans, mesurant 36 pieds 5 pouces face à la rue Royale, 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur, entre lignes parallèles.
Il y a sur ce terrain une maison en briques à deux étages et demie formant deux locations distinctes. Le rez de chaussée consiste en un magasin, arrière magasin cabinet, cour, cuisine, chambre à domestiques, aussi en briques, water works, etc. avec un corridor en particulier. L'autre partie de la maison consiste au premier étage en cinq chambres, cabinets et dépense et l'attique en trois chambres et un cabinet, une bâtisse au fond de la cour à trois étages et en briques, et couverte en tuiles le premier consiste en une cuisine, chambre à repasser, et écurie, et les deux autres étages de six chambres, water works, cuve, puits, etc. etc.
Il repose sur cette propriété 220 actions de la banque de l'Union de la Louisiane, qui seront vendues ensemble avec la propriété. L'acquéreur assumera envers la banque, aux termes et conditions de la charte le paiement d'un prêt de $1420 dont l'échéance arrive le 1er Novembre 1847.
6o. Un terrain avec les améliorations, situé rue Bourbon, entre les rues Toulouse et St. Pierre, mesurant 31 pieds 11 pouces et demi de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 9 pouces et demi de profondeur entre lignes parallèles.
Il y a sur ce terrain une maison basse briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, composée de quatre chambres et galerie, dans la cour une cuisine et chambres à domestiques, une cour briquetée, cuve etc. etc.
Il repose sur cette propriété, quarante huit actions de la Banque de l'Union de la Louisiane qui seront vendues ensemble avec la propriété. L'acquéreur assumera envers la Banque aux termes et conditions de la charte, le paiement d'un prêt de $720, dont la première échéance arrive le 1er novembre 1847.
7o. Vingt-deux actions de $100 chaque du fonds capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane payées en plein.
8o. Quinze actions de la Compagnie d'Assurance Maritime et du Feu, de l'Etat de la Louisiane en liquidation, de $100 chaque, sur lesquelles deux cinquièmes ont été payés.
9o. Un mulâtre nommé LOUIS dit Bonnette âgé d'environ 18 ans, un bon forgeron.
TERMES ET CONDITIONS
Les acquéreurs des propriétés foncières devront assumer envers les Banques le montant des prêts sur les actions qui leur sont liées et le reste du prix sera payable, un quart comptant, et la balance à un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf mois de crédit [illegible] avec hypothèque spéciale. Les billets seront payables [illegible]
Les actions de la Banque de l'Etat et de la Compagnie d'Assurance, seront vendues au comptant, et l'esclave un tiers comptant, et la balance en six et douze mois, avec hypothèque spéciale.
Les actes de vente seront transférés et passés par devant [illegible] aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6jan—30 [illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 376—L. [illegible] Jr. vs. Veuve Dacaux—En vertu d'un [illegible] à moi adressé par l'honorable [illegible] de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 16 de février 1847, à 4 heures 1/2 P. M. sur les lieux, à l'encoignure des rues Royale et Toulouse, à l'adjudication
D'un lot de meubles, &c.
Saisis dans la dite affaire—Conditions comptant.
JOHN L. LEWIS,
4 fev—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 210—La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. John Pullen Walden.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, JEUDI le 4 Février 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de la propriété foncière, et des actions de Banque ci-après décrites, saisies dans ladite affaire, savoir:
UN LOT DE TERRE situé derrière cette ville, désigné sous le numéro QUATRE de l'ilet numéro trente-six. Le dit lot de terre mesure au pied français, soixante pieds de face à la rue Bienville, entre les rues Villeré et Robertson, sur cent trente neuf pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne limitrophe au lot numéro 3, et cent trente-neuf pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé.
Ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus, les droits et privilèges y appartenant.
2o. Et quarante actions de cent piastres chaque, du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la propriété et ci-dessus décrite.
Conditions: L'acquéreur devra payer à la Banque des Citoyens de la Louisiane, la somme de $314 41 comptant, comme suit: $33 69 payables en espèces et $280 75, en obligations échues, de la dite Banque; L'acquéreur devra fournir une obligation de la somme de $1,080 due le 1er mai, 1847, payable et renouvelable, conformément à la charte de la dite banque; la balance comptant.
JOHN L. LEWIS
1j3fen30 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu Joseph Pilie, décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No. 15. — En vertu d'un ordre de vente daté du 30 décembre 1846, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai, le vendredi 5 février 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication du bien fonds et des actions de banque ci-après, pour le compte de la dite succession, savoir:
1o. Un lot de terre situé au faubourg Franklin dans l'ilet No 37, faisant partie du lot No. 9, sur un plan particulier dudit ilet; ledit lot de terre mesurant, au pied américain, cinq pieds six pouces de face à la rue Marigny, côté est, entre les rues Urquhart et Girod, sur cent dix huit pieds de profondeur; à cent trente se, t pieds distant de la rue Girod.
2o. La moitié de l'ilet No. 31 du faubourg Washington, ayant, mesure américaine, quatre-vingt quinze pieds de face à la rue Prosper et trois cent quarante-un pieds de face sur la ligne limitrophe à l'ancienne habitation Montreuil.
3o. Un lot de terre désigné sous le No. UN de l'ilet No. 150, situé à Milneburg, à l'encoignure des rues Columbia et St. Bernard, ayant, mesure française, soixante pieds de face à la rue Columbia et cent vingt pieds de profondeur et face à la rue St. Bernard.
4o. Quarante trois actions du fonds capital de la presse à coton à vapeur de la Louisiane en cette ville.
5o. Une action du fonds capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane, de cette ville.
Conditions Les actions comptant; et les lots de terre un quart comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque spéciale sur les dits lots de terre jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par Amedee Ducatel, notaire public aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS.
4 jan. — 3f. 30). Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de feu Joseph Vecques, décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un ordre de vente daté du 27 novembre 1846, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai pour le compte de la dite succession, à la vente de la propriété ci-après décrite, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, vendredi, le 5 février 1847, à midi:
1o. Un certain terrain situé au faubourg Marigny, dans la municipalité No 3 de cette ville, désigné sous le numéro cinq de l'ilet No. 33, d'après un plan dressé par A. Ferrière, le 16 juillet 1836, et déposé en l'étude de L. Feraud, ci-devant notaire en cette ville, au livre des plans B.
Le dit terrain mesure, au pied anglais, trente pieds de face à la rue Girod sur quatre vingt dix-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, les droits privilèges, servitudes et avantages y attachés et en dépendant.
2o. Un autre lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, désigné sous le No. cinq de l'ilet numéro quatorze, compris entre les rues St. Jean-Baptiste, des Champs Elysées, des Français et St Avid, mesurant (mesure américaine), trente-six pieds sept pouces de face à la dite rue St-Jean Baptiste, sur une profondeur de soixante [illegible] pieds [illegible]
[illegible] déposé en l'étude de H. Pedesclaux, ci-devant notaire en cette ville, sous le No. 19 du soixante de plans.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit lot de terre.
Conditions—Moitié comptant et la balance à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque, et portant intérêt à huit pour cent l'an.
N. B. Les actes de vente devant P. E. Laresche, notaire public, à la frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
4 janv—3en30 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.
Succession de dame Frances Deschamps, décédée, veuve de Louis Francis Lebort.—Mme A. A Bourcy vs. ses cohéritiers pour un partage.
COUR DU QUATRIEME DISTRICT JUDICIAIRE.—Paroisse de St-Jacques—En vertu d'un décret ordonnant un partage et daté du 8 décembre 1846, et aussi en vertu d'une autre décret daté du 14 janvier 1847, émanés de la ci-dessus honorable Cour du Quatrième District Judiciaire, paroisse de St-Jacques—je procéderai le samedi 20 février 1847 à midi dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, savoir:
Un lot de terre situé en cette ville, rue des Remparts, entre les rues Conti et Bienville, désigné sous le numéro sept, d'après un arpentage par Louis Joseph Pilie, architecte, en date du 19 décembre 1835 et annexé à un acte passé devant [illegible]
Le dit lot de terre mesurant au pied américain, 30 pieds [illegible] à la rue des Remparts, 109 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. six, 109 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du lot No. huit, et 26 pieds 2 pouces de large sur la ligne du fond qui le sépare d'une allée de 10 pieds 3 pouces et 4 lignes de large, ainsi que d'une cour [illegible] commun avec les lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit dudit plan, fesant face à ladite rue des Remparts et communs en [illegible] avec ce plan et aussi à usage commun d'autres lots de terre fesant face à la rue Conti et désignés sous les Nos. [illegible] ayant par conséquent droit à ladite servitude.
Ensemble la maison en briques et à étages et autres dépendances du dit lot de terre.
Conditions. Un tiers payable en tout mars 1847, un tiers en tout mars 1848 et un tiers en tout mars 1849, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé pardevant Felix Percy, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
JOHN L LEWIS,
19 jan—3fen20 Shérif de la Paroisse d'Orléans

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 24,502—ci-devant Cour du District du Premier District Judiciaire; Lucius C Duncan vs William Mackey—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties y intéressées, je procéderai, le samedi, treize février, 1847, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez, à l'adjudication de la propriété ci après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Deux certains lots de terre, situés au faubourg Ste-Marie, au-dessus de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, de l'Union, Baronne et Gravier, et désignés sous les numéros six et sept, suivant plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, en date du 24 décembre 1845, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public en cette ville. Ledit lot No. six, mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet, et 25 pieds de largeur dans le fond, sur une allée commune à ce lot et aux autres lots avoisinants, sur une profondeur de 88 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la ligne limitrophe au lot No cinq, et de 88 pieds 9 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté opposé et limitrophe au lot No sept; et ledit lot No sept, étant un lot d'encoignure, mesure 25 pieds de face à ladite rue Carondelet, et 25 pieds de largeur sur ladite allée, sur 88 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur et face à ladite rue de l'Union, et 88 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du côté opposé et limitrophe au lot No six, le tout mesure Américaine.
Ensemble avec toutes les améliorations qui existent sur lesdits lots de terre, les droits, privilèges, servitudes, dépendances et appartenances y attachés.
Conditions: un tiers du prix d'adjudication payable comptant, la balance en trois obligations d'égal montant à un, deux et trois ans, à compter du jour de la vente, c'est à dire un tiers de la dite balance de deux tiers à un an, un autre tiers de la dite balance de deux tiers à deux ans, et le reste à trois ans, chacune de ces dites obligations devront porter un intérêt à raison de huit pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et garanties par hypothèque sur la propriété vendue.
JOHN L LEWIS,
28 jan—3 Shérif de la paroisse d'Orléans

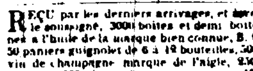

J. FEYTEL,
ENCOIGNURE CHARTRES ET CONTI,

A L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir d'Angleterre et de France, un superbe assortiment de Montres et Pendules qu'il vendra à des prix très modérés; tous ces articles ont été fabriqués d'après ses ordres, il peut donc les recommander d'une manière toute particulière: il a également reçu une grande variété de Bijouterie comprenant une infinité d'objets pour dames, ainsi qu'un beau choix d'articles de fantaisie, convenables pour cadeaux du nouvel an.
16 dec—3m

REÇU par les derniers arrivages, et à vendre par le soussigné, 3000 boites et demi boites sardines à l'huile de la marque bien connue, B. Guilloux, 50 paniers guignolet de 6 à 12 bouteilles, 500 paniers vin de champagne marque de l'aigle, 250 paniers anisette, 250 caisses liqueurs assorties, 100 caisses câpres, 80 caisses olives, 80 caisses marasquin 30 caisses curaçao, 50 caisses eau de fleur d'oranger, 10 caisses prunes sèches, 30 caisses savons de Marseille, 50 paniers bouteilles vides, 350 pipes vin de Catalogne, 200 barriques vin rouge, 30 balles bouchons par balles de 20 et 30,000 et par sacs de 500 et 1000. AUGUSTE MOLIER,
26jan—6f rue St-Louis, 90.

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman:
Un CHEVAL alezan, une petite étoile au front et une tâche blanche au bout du nez ne voyant presque pas, un pied derrière blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE tigrée, la tête, le ventre et une partie de la queue blanche, marque aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 13 février les dites animaux ne sont point reclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur.
1 fev—10f MICHEL DUREL, gardien des épaves

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman,
Un CHEVAL alezan, le front blanc, un pied de derrière et un de devant blanc, étampé sur la hanche droite des lettres qui ressemblent à G I, sans aucune autre marque ni étampe apparentes.
Si d'ici au 13 février, le dit cheval n'est pas réclamé, il sera vendu au lieu et heure accoutumé par R. Kerrison, encanteur. MICHEL DUREL,
2 fev—10 Gardien des épaves

VOITURES.

LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de belles voitures, dans le style le plus moderne—Cabriolets, Rockaways, Carioles, Buggys, Wagons; le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désireraient acheter sont priées de venir les examiner avant de faire leur achat ailleurs.
A. E. CRANE, 66, St-Charles,
19 dec—6m en face du Commercial Exchange

COUVERTS GALVANISES.

LOISON & SILVESTRE, seuls agents de la maison Ch. Christophe et Co. ont toujours en mains un assortiment complet de couverts, théières à café, bouche, &c., au galvanisme, qu'ils garantissent être le meilleur article de ce genre importé aux Etats-Unis.
12jan 26, rue de Chartres

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu Dominique Lange décédé — No 467.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—En vertu d'un ordre de vente daté du 1er février 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai le vendredi cinq février 1847, à 4 heures 1/2 P M à mon magasin de dépôt, rue Bourbon, 179 entre les rues St Pierre et Toulouse, et pour le compte de ladite succession, à l'adjudication des effets mobiliers appartenant à ladite succession.
Conditions comptant.
JOHN L. LEWIS,
3fe—1t Shérif de la Paroisse d'Orléans

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.—Succession de feu Antonio Argote de Villalobos, décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—En vertu d'un ordre de vente daté du 13 janvier 1847, et à moi adressé par l'honorable deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai, le vendredi, 19 février 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, et à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, savoir:
1o Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Royale, Condé, St. Philippe et des Ursulines, mesurant, au pied français, 37 pieds plus ou moins de face à la rue Royale, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné à droite par la propriété aujourd'hui ou ci-devant appartenant à Marguerite Montegut, et à gauche par la propriété, dont suit la description, appartenant à la susdite succession.
Ensemble avec les bâtisses construites sur ledit lot de terre, consistant en une maison en briques à trois étages et cuisines en briques.
2o Un autre lot de terre contigu à celui précédemment décrit, du côté de la rue St. Philippe, ayant 20 pieds plus ou moins de face à la rue Royale, sur 101 pieds de profondeur, plus ou moins.
Ensemble avec les bâtisses qui y sont construites consistant en une maison en briques à deux étages et cuisine en briques à un étage.
Ensemble aussi cent actions de ($100 chaque) du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, ainsi qu'il appert de l'acte au rapport de Théodore Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 16 aout 1834. Le montant emprunté sur ces actions se trouve payé.
3o Un autre lot de terre, situé en cette ville dans l'ilet compris entre les rues St Pierre, Bourbon, Orleans et Dauphine, formant l'angle des rues St Pierre et Bourbon, et mesurant 60 pieds de face à la rue St Pierre, et 60 pieds de profondeur et face à la rue Bourbon; ensemble avec les bâtisses en briques à étages qui existent dessus.
Conditions: Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et en cas de non paiement à échéance les dits billets porteront intérêt, à raison de huit pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés par Adolphe Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
18—tous les j Shérif de la Paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

Etat de la Louisiane, vs. La Banque d'Echange de la Nouvelle Orléans.
CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans trente jours, à partir de la date du présent avis les raisons pour lesquelles l'application faite par J Magioni, pour l'annulation et radiation du bond et hypothèque spéciale donné par lui, le 17 de mai 1843, à cette honorable cour, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme commissaire liquidateur de la Banque d'Echange, ne serait pas accordée.—Par ordre de la Cour, ce 22 décembre 1846.
Signé, P. LE BLANC
4 jan—3fen30. Clerk.

Succession de Wm Seymour Morton.
LES soussignés, exécuteurs de feu W. S. Morton, invitent les personnes qui doivent à ladite succession, à venir acquitter leur compte, et celles qui ont quelque réclamation contre ladite succession, à les présenter au No 55 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1847.
W. GASQUET
PETER CONREY, Jr.
29jan—6 Exécuteurs.

Succession de Jean Bte F Giquel.
LES créanciers de cette succession sont par les présentes notifiés d'avoir à présenter leurs réclamations dans les dix jours de cette publication à l'un des soussignés E GIQUEL.
Administrateur, 6 rue de Chartres.
HENRY ST-PAUL,
1 fev—3 en 10 89 rue Royale

Succession de Peter Conroy.
LE soussigné, curateur de la succession de feu Peter Conroy invite les personnes qui doivent à la dite succession à venir régler, et celles qui ont quelque réclamation, à les présenter au No. 20, rue Bourbon. H A HOFFMEYER, curateur.
1 fev—3f

ETAT DE LA LOUISIANE - Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Jean François Girod vs. ses créanciers, No 20446—Les créanciers de Jean-François Girod, sont notifiés d'avoir à comparaître jeudi le 4 février prochain, au bureau de Félix Percy, notaire public, à l'effet d'y délibérer sur l'opportunité d'autoriser le syndic de cette faillite, soit à escompter, soit à donner en paiement, à un escompte qui n'excédera pas 8 pr. cent l'an, tous, les billets que se trouvent appartenir à ladite faillite afin d'en distribuer le produit entre les créanciers.
Par ordre de la Cour, ce 22 janvier 1847.
25 jan P. LEBLANC, Greffier.

ETAT de la Louisiane—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Joaquin Gomez vs ses créanciers.
Les créanciers de Joaquin Gomez sont notifiés par les présentes que la cession de ses propriétés a été acceptée par la Cour pour leur bénéfice, et qu'ils sont convoqués à se rassembler dans l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville, jeudi le 4 février 1847, à 10 heures A. M., aux fins de prendre en considération les affaires dudit Gomez, et enfin être est donné de suspendre toutes poursuites aux contre le dit insolvable contre la personne et les propriétés du failli. Par ordre de la Cour, 2 janvier 1847.
4janv—3 en 10 P LEBLANC Greffier.

Succession de Benoit Treme.
COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE.—Paroisse St. Bernard — Attendu que André Barcantel s'est adressé à la Cour du second District [illegible] à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Benoit Treme, avis est donné par le présent à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours de la date de cette publication les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à sa demande.
Par ordre de la Cour, E DUMOUCHEL,
27 jan—3fen10 greffier.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Jean Urban Larché [illegible] et Jean Baptiste Victor Jourdain ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu [illegible] Peytavin [illegible] avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. P M BERTIN,
27jan Dep. Greffier

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — Attendu que John Stroud a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Maria Wooley, son épouse, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour,
P. M. BERTIN,
27jan Députe greffier.

Succession de V Duclos Lange, épouse décédée d'A. Perrault.
DEUXIEME Cour de district de la Nlle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte provisoire présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds de ses mains repartis conformément audit compte.
Par ordre de la cour. P. M. BERTIN,
27 jan députe greffier

Succession de Suzanne Rouvant.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.—Par ordre de la Cour.
29 jan P. M. BERTIN, Dep. Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE — Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Succession de feu James Purdon, No 467 — Attendu que Conrad W. Tigler a présenté une pétition à la quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu James Purdon;
Avis est en conséquence donné par le présent, à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
Ce 26 janvier 1847. T GILMORE.
27 jan Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Mardi 5 me jour de janvier 1847—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge—Edward Gothiel vs ses créanciers—No 23,462—Sur motion de Frédéric Buisson, avocat de feu Aimé Guillet, syndic des créanciers de l'insolvable, ayant notifié à la Cour que le dit A. Guillet était mort, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers dudit insolvable ait lieu le lundi 8me jour de février prochain, à 10 heures du matin, par devant Théodore Guyol, notaire public, afin de délibérer et d'élire un syndic en remplacement de A. Guillet, décédé. (Extrait des minutes)
7jan9f2ne P DEBLANC, Greffier

CAFÉ DE LA HAVANE — 137 sacs en débarquement du brick Mary A. Jones, et 66 sacs en magasin, à vendre par B. VALLS,
2 fev 26, Commune

SUCRE DE LA HAVANE—95 caisses blanc et jaune, à vendre par B. VALLS,
2 fev 26, Commune

RIZ DE CHARLESTON—90 tierçons, à vendre par B. VALLS,
2 fev 26, Commune.

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—3 boucauts, à vendre par B. VALLS,
2 fev 26, Commune.

CIGARES de la Havane—32,000 en débarquement du brig Orléans, et 1200,000 en magasin, à vendre par B. VALLS,
2 fev 26, Commune

VIN DE JERES—42 barils, en débarquement du brick Orleans, à vendre par B. VALLS,
2 fev 26, Commune.

VINAIGRE de vin do Jerez—56 barils en débarquement du brig T. Street, à vendre par
2 fev B. VALLS, 26, Commune

CACAO de Para—15 sacs, à vendre par B. VALLS,
2 fev 26, Commune

GRAINS pour oiseaux—30 sacs, à vendre par B. VALLS,
2 fev 26, Commune.

TABAC en feuilles, de la Havane—100 balles, à vendre par B. VALLS,
2 fev 26, Commune.

AMANDES amères—1000 livres, à vendre par B. VALLS,
2 fev 26 Commune.

CERISES A L'EAU-DE-VIE. — 300 caisses jus clair de la marque de André Monteloy, à vendre par LOREILHE & Co,
14jan Encoignure Royale et Douane.

VINS EN CAISSES.—1000 caisses de différentes qualités à vendre par LOREILHE & Co,
14jan Encoignure Royale et Douane.

En débarquement du navire John Fehrman, venant de Bordeaux,—40 barriques vin rouge, à vendre par B. TALAMON,
11jan 182, rue Royale.

VIN DE ST-GEORGES—18 barriques vin rouge vieux St-Georges, à vendre au débarquement du navire Ontario, par B. TALAMON,
182, rue Royale.
—Aussi: 44 caisses eau de fleurs d'oranger.
11jan

INDIENNES BLEUES—Merrimack et Fall River, de différents dessins, venant d'être reçues, et à vendre par DE FOREST & Co;
18jan 20, rue Douane.

DRILLS BLEUS—D'Amoskeag.—Aussi que du drill écru d'Amoskeag et de Manchester, en magasin et à vendre par DE FOREST & Co,
14jan 20, rue Douane.

COTON blanc—30 caisses toile à draps, blanche, de Dwight 4x4, 20 caisses idem de Cabot 7/8; 15 caisses idem de Wakham 7/8; 20 caisses idem de Milchapon 7/8; 15 caisses idem des moulins de la Caroline 7/8, à vendre par McDOWELL & PECK,
26, Douane.

VENTES DU JOUR

VENTE PAR COLIS, DE MARCHANDISES ANGLAISES.
PAR P. H. PETITPAIN

JEUDI, 4 février, il sera vendu [illegible] heures à son magasin d'encan [illegible]
100 colis de marchandises [illegible] partie de estopilles [illegible] imprimées, mousseline [illegible] écru, indiennes [illegible] robes mousseline [illegible] platilles, toiles [illegible] mes, organdie, [illegible] telles linge de table, &c &.
Conditions, liberales.
Les catalogues [illegible]
30—2t

PAR J E CROZAT & LEWIS,
Encanteurs.
IL sera vendu à l'encan au jour [illegible] quatre heures P M. le contenu d'un magasin de groceries, encoignure des rues Condé et Quartier.
Conditions à la vente 3 fev—2

VENTES A L'ENCAN.

PAR J B BLACHE, Encanteurs.
IL sera vendu vendredi, 5 courant, à 11 heures du matin à son magasin d'encan, rue Conti, No 20,
6 caisses de nappes damassées,
3 balles serviettes Nuckaback,
3 caisses Bretagnes superieures,
2 caisses mouchoirs à bordures blanches et en couleur,
5 caisses guinghans français unis et à carreaux,
5 caisses [illegible] coton pour nettoyage [illegible]
4 fev

PAR F FERNANDEZ & WHITING,
SUPERBES MEUBLES A L'ENCAN.
LUNDI prochain, 8 février, à 10 heures et demie il sera vendu au No. 37, rue Treme, entre celles Conti et Bienville, un superbe assortiment de meubles de maison, tels que: Bois de lit [illegible] armoires, sophas, canapés, chaises à [illegible] une superbe pendule à cheminée [illegible] ornements de cheminée, tapis, glaces, [illegible] toilette française, matelas [illegible] nitures de lit, &c. On peut voir les meubles au jour de la vente, en s'adressant sur les lieux.
4fe—4t

PAR Wm. BERGER.
Vente sans réserve pour cause de départ.
IL sera vendu samedi, [illegible] à la Bourse de la Cité, rue St Louis,
Un lot de terre situé à l'Esplanade [illegible] mesurant, au pied français [illegible] à la rue de l'Esplanade, sur 120 pieds de profondeur entre les rues Villeré et Robertson; dessus une jolie maison basse, briquetée entre poteaux, divisée en six appartements dont cinq à feu, galerie fermée, cuisine haute de quatre [illegible] puits, latrines, &c., le tout presque neuf et en parfait état.
Cette propriété est louée à [illegible] jusqu'au 31 janvier 1847, à raison de $25 par mois.
Conditions: moitié comptant et la balance à un an de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 1 fev

PAR J B BLACHE.
IL sera vendu samedi, [illegible] Bourse St Louis, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale.
Les esclaves ci après désignés, garantis des vices et maladies prévus par la loi:
JACOB, nègre âgé d'environ 36 ans, excellent charretier et charron.
ABRAHAM, nègre âgé d'environ 25 ans, [illegible]
SANCHO, nègre âgé d'environ 27 ans, [illegible]
GEORGE, nègre âgé d'environ 27 ans, excellent poseur de briques.
SQUIRES, nègre, âgé d'environ 28 ans, charpentier.
JOHN, nègre âgé d'environ 25 ans, excellent cuisinier français et anglais.
SILAS, nègre âgé d'environ 15 ans, domestique de maison.
SCIPION, nègre âgé d'environ 21 ans, [illegible] cuisinier.
SAMPSON, nègre âgé d'environ 25 ans, excellent domestique de maison.
SAM, nègre âgé d'environ 23 ans, [illegible]
BEN, mulâtre âgé d'environ 28 ans, excellent tailleur.
ELIZABETH, mulâtresse, âgée d'environ 18 ans, excellente couturière et domestique de maison.
SUSANNE, mulâtresse âgée d'environ 18 ans, [illegible] bonne couturière et domestique de maison.
BETSEY, mulâtresse âgée d'environ 16 ans, bonne couturière et domestique de maison.
MILLEY, négresse âgée d'environ 15 ans, domestique de maison.
ELLEN, négresse âgée d'environ 22 ans, et [illegible] domestique de maison et cuisinière [illegible]
ROSE, fille d'Ellen, âgée d'environ 4 ans.
Conditions: Un quart comptant, le reste à six et douze mois en billets [illegible] satisfaction du vendeur, les billets [illegible] intérêt à raison de huit pour cent [illegible] du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. [illegible] les qui ne seront pas tirés et endossés à satisfaction devront être escomptés au taux de la Banque.
Les actes de vente pardevant D J Ricardo, notaire public, aux frais des acquéreurs.
27 jan—10

AUX BELLES OMBRES
Rue Bourbon, entre St Pierre et Orleans, No 97.
CHARLES JUDICIS,
TEINTURIER DEGRAISSEUR.

INFORME [illegible]
[illegible]

Toiles pour les marchés Mexicains.

REÇU par l'Ambassadeur, de Liverpool:—
30 caisses [illegible] 10 balles [illegible]
10 — [illegible]
15 — Arabias et Listados,
10 — Drills [illegible]
5 — [illegible]
5 — Toiles d'Irlande, qualités assorties,
5 — [illegible] blanche et [illegible]
10 — Brin de fil, uni et à carreaux,
4 — Linge de table damassé,
20 — Mouchoirs en batiste fil,
5 — Fil à coudre, patente et en bobines,
[illegible] Broderie, à moustiquaire.
[illegible] Toile de Russie, supérieure et [illegible] 10 caisses Mousseline Suisse de l'Inde, Book et Mull.
[illegible]
McDOWELL & PECK,
25jan—a 26, Douane

Marchandises Françaises

REÇU par les navires J. A. Cooper, Nicolas Cezard, Ocette et autres du Havre, les marchandises suivantes que nous offrons à vendre à des conditions libérales:
5 Balles coton imprimé 1 rie, 9 balles Jaconats imprimés, 3 malles Ombrelles riches, 3 malles mouchoirs pallaca.
6 Balles Coutil couleur nouveauté, 4 do Guingham à carreaux rayés, 2do Drap d'été noir, extra fin unie, 1 do do écrus.
1 Caisse Mouchoirs batiste brodés et garnis;
1 Do Ginga fil bleu à carreaux, 1 do Barèges imprimés, 1 do Gants et Mitaines filet soie;
1 Caisse Gaz [illegible] chapeau pour homme et femme, 2 do Crême de Perse, 2 do Pommade;
1 Caisses Rubans satin en Taffetas, 2 do Eau de Cologne, 1/2 et 1/4 do do.
DUFOUR, DURAND & Co,
12 jan 25, Chartres.

EN débarquement du ship Ontario, de Marseille
182 barriques Vin rouge, "F. Grousset,"
37 demi barriques, do
150 quart Madère, imitation.
6jan P. LONGIS, 116, rue Royale.

A VENDRE en magasin provenant de récents arrivages:
40 barriques vin Bergasse.
40 do do Montferrand, St Julien et St Estephe.
40 do do vieux pour familles, St Julien Médoc.
30 1/2 do do do do
30 1/2 do do blanc Haut Sauterne et Haut Barsac
6 barils Cognac
15 caisses vin blanc vieux, supérieur.
Poires, prunes à l'eau-de-vie, bouchons pour dames et pour bouteilles, fin superfin et vidange, eau de fleur d'oranger, huile de la marque de Samel et Fouché, vinaigre, liqueurs, anisette &c.
[illegible] DUBUCH [illegible] 77, St Louis.

A. LEVOIS,
No. 68, rue de Chartres,

OFFRE à vendre en débarquement du navire Adèle, du Havre, les marchandises suivantes:
Barèges grande nouveauté.
Balzorines, do
Jaconats, do
Mousseline, soie et tissu de l'Inde.
Guinghams et étoffes coton, nouveautés pour robes.
Echarpes barège, grenadine, mousseline, soie et autres.
Ombrelles riches, genre frisettes.
Cravates soie, batiste, dites brodées.
Eventails de tous genres, taffetas ciré.
Mérinos noir pour habits, coutil nouveauté.
Rubans taffetas, soie et gaze, mode, Nos 1 à 12.
Rubans taffetas noir pour Panama, Nos 5 à 8.
Chapeaux gris larges bords
do paille, pour enfans.
do ordinaires pour hommes.
Gants filets et fil d'Ecosse, bretelles [illegible]
25 jan

Magasin de Groceries,
Encoignure Royale et Dumaine

LE soussigné offre à vendre un Assortiment complet de ce qui suit, et d'importation directe de France:
Vins en barriques et demi barriques, rouge et blanc de toutes qualités.
Vins en caisses, aussi rouge et blanc, [illegible]
Vin de Champagne des meilleures marques.
Liqueurs assorties fines, surfines et superfines de Bordeaux et Paris.
Curaçao, kirsch, anisette, guignolet, absinthe, Cognac, rhum, genièvre de Hollande, Madère, vins généreux, vermout de Torino, vins Muscat, Lunel et Frontignan, de Malaga doux et sec, Marasquin, vaso de vin de Dantzick, &c. &c.
Fruits assortis au jus et à l'eau de vie, pruneaux en boîtes de toutes grandeurs et en bocaux transparents.
Conserves telles que pâtés truffés assortis, aussi thon truffé, do, saumon et sardines à l'huile, câpres, do, truffes du Périgord, [illegible] moutarde à la tartare, [illegible] champignons, salaisons de toutes espèces, olives farcies, &c.—Aussi en magasin, conserves de toutes espèces provenant de manufactures [illegible]
Il a toujours à la disposition des consommateurs un assortiment de vins à la douzaine, dame-jeannes. FERRE,
19j Encoignure Royale et Dumaine.

LES soussignés venant de recevoir par le navire Auburn, de New-York, un assortiment de cuisines en fonte, de Bebee, tant pour bois que pour charbon, invitent le public à venir les examiner.
Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, avant son bouillon en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placé de manière à recevoir l'eau des WATER works et la chauffer à mesure que l'on en tire.
Les personnes tenant maison, sont invitées à venir les examiner, toutes montées en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité.
S MASPEREAU & Co,
18 jan—1m Rue Condé, No 22

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur.

FORGES PORTATIVES.

LES soussignés, agents de la manufacture, venant de recevoir quelques unes de ces forges, invitent les planteurs et les capitaines de navires et bateaux à vapeur à venir les examiner.
Ces forges sont recommandables par leur solidité et leur commodité en ce qu'elles sont commodes au fer et contenant dans leur corps le soufflet qui sert à alimenter le feu, et ne prennent pas plus de trois pieds de diamètre d'espace, chez
S MASPEREAU & Co.
18 jan—1m Rue Condé, No 22

DRILLING bleu—30 caisses Drilling bleu, Lowell et épais, à vendre par
30jan McDOWELL & PECK, 26, Douane.

[illegible]
IMPRIMEE [illegible]
MAGNE [illegible]
NOUVEL [illegible]
JEUDI MATIN [illegible]
NOMINAT[illegible]
JAMES [illegible]
FERGUS [illegible]
RANDE[illegible]
[illegible]